



# AVIS

# D'ENQUETE PUBLIQUE

## PORTANT PRESCRIPTION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA MODIFICATION N°2 DU PLU DE LA TRONCHE

Le Président de Grenoble-Alpes Métropole fait connaître que, conformément à l'arrêté n°2017-082 en date du 18 mai 2017, il sera procédé à une enquête publique sur le territoire de la commune de La Tronche portant sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de La Tronche.

**Le projet de modification n°2 du PLU porte sur les points suivants :**

- |   |  |
|---|--|
| 1- Instauration d'une servitude de mixité sociale           | 4- Evolution de l'ancienne école « Brise des neiges »        |
| 2- Evolution du site de l'EHPAD Saint-Germain               | 5- « Cité des technologies médicales du CHU » (secteur Nord) |
| 3- Evolution de l'ancienne poste du quartier Petite Tronche | 6- « Cité des technologies médicales du CHU » (secteur Sud)  |

Le projet de modification n'est pas soumis à évaluation environnementale. Le dossier comprend les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête publique.

\*\*\*\*\*

**L'enquête publique se déroulera au pôle technique municipal de La Tronche (38700), 1 chemin de la Pallud, du lundi 12 juin 2017 à 8h30 jusqu'au mardi 11 juillet 2017 inclus à 17h00 pour une durée de 30 jours.**

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêteur, seront déposés et mis à disposition du public au pôle technique municipal de La Tronche pendant la durée de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture du **pôle technique** :

- **Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00**
- **Le vendredi : de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 16h30**

Chacun pourra prendre connaissance du dossier sur place et consigner éventuellement ses observations, suggestions et contre-propositions sur le registre d'enquête.

Le dossier pourra également être consulté gratuitement pendant toute la durée de l'enquête en version papier et sur un poste informatique au siège de Grenoble-Alpes Métropole – Immeuble « Le Forum » 3 rue Malakoff à Grenoble, aux jours et heures habituels d'ouverture au public du lundi au jeudi : de 8h00 à 17h30 ; le Vendredi : de 8h00 à 17h00.

Le dossier d'enquête pourra de plus être consulté et téléchargé pendant toute la durée de l'enquête sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>

Le public pourra déposer ses observations par voie dématérialisée sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>

Le public pourra également adresser ses observations écrites au commissaire enquêteur par mail à l'adresse mail dédiée : [enquete-publique-latronche@lametro.fr](mailto:enquete-publique-latronche@lametro.fr) ou par écrit à l'adresse suivante :

**Madame la Commissaire-Enquêteur**  
**Enquête publique sur le projet de modification n°2 du PLU**  
**Mairie de La Tronche**  
**74 Grande Rue**  
**38700 La Tronche**

Ces observations seront annexées au registre d'enquête publique. Les observations formulées par le public seront en outre accessibles sur la plateforme participative de Grenoble-Alpes Métropole : <https://participation.lametro.fr>.

Par ordonnance n° E17000166/38 en date du 21 avril 2017, le tribunal administratif de Grenoble a désigné Madame Ghislaine SEIGLE-VATTE, en qualité de commissaire enquêteur.

**La commissaire enquêteur assurera des permanences et recevra le public au pôle technique municipal de La Tronche, 1 chemin de la Pallud aux jours et heures suivants :**

- **Le lundi 12 juin 2017 de 08h30 à 12h15**
- **Le mercredi 21 juin 2017 de 13h30 à 17h00**
- **Le vendredi 30 juin 2017 de 13h30 à 16h30**
- **Le mardi 11 juillet 2017 de 13h30 à 17h00**

\*\*\*\*\*

Toute personne intéressée par le projet peut solliciter des informations auprès de Monsieur le Maire, Bertrand SPINDLER – Mairie de La Tronche (74 Grande Rue, 38700 La Tronche), ainsi qu'auprès de la Direction de la planification territoriale et de l'urbanisme de Grenoble-Alpes Métropole (Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble cedex).

\*\*\*\*\*

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au pôle technique de La Tronche (1 chemin de la Pallud, 38700 La Tronche), au siège de Grenoble-Alpes Métropole (Le Forum, 3 rue Malakoff 38031 Grenoble) et à la Préfecture de l'Isère (12 place de Verdun, 38000 Grenoble), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront également publiés sur le site internet de la Métropole ([www.lametro.fr](http://www.lametro.fr)) et tenus à la disposition du public pendant un an.

\*\*\*\*\*

A l'issue de l'enquête publique, et après d'éventuelles modifications pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, le projet de modification n°2 du Plan local d'Urbanisme de la commune de La Tronche sera soumis à l'approbation du Conseil métropolitain de Grenoble-Alpes Métropole.